

**PROCÈS-VERBAL DE LA 83^e SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DES ÎLES**

**TENUE LE 11 FÉVRIER 2014 À 19 H 30
AU CENTRE RÉCRÉATIF DE L'ÉTANG-DU-NORD**

<u>PRÉSENCES :</u>	M. Gaston Bourque	Président
	M. Élie Chevrier	Vice-président
	M ^{me} Yvette Fortier	Secrétaire-directrice générale
	M ^{me} Julie Decoste	Administratrice
	M ^{me} France Arseneau	Administratrice
	M ^{me} Lauraine Bourque	Administratrice
	M ^{me} Nancy Leblanc	Administratrice
	M. Robert Deraspe	Administrateur
	M. Mark Joncas	Administrateur
	M. Damien Turbide	Administrateur
	M. Francis Simard	Administrateur
	M. Mario Cormier	Administrateur
	M. Jérôme Aucoin	Administrateur
	D ^r Marcel Couture	Administrateur
<u>PERSONNES INVITÉES :</u>	M ^{me} Monia Renaud	Conseillère gestion financière
	M ^{me} Denise Landry	Conseillère mesures d'urgence et gestion des risques
<u>ABSENCES MOTIVÉES :</u>	M ^{me} Helena Burke	Administratrice

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, M. Gaston Bourque, vérifie les présences, constate le quorum, et ouvre la séance à 19 h 40.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 83^e séance ordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles du 11 février 2014 avec les modifications suivantes : Le retrait à « DOSSIERS – DÉCISION » du **Point 13 : Engagements des CRDITED** et l'ajout à « AUTRES SUJETS »

Point 18 : Dossier Villa Plaisance

La numérisation sera ajustée en conséquence.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-02-1897



1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 82^e séance ordinaire du 17 décembre 2013 et de la 31^e séance extraordinaire du 16 janvier 2014

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

DOSSIERS — INFORMATION

4. Agrément
5. Suivi budgétaire P10
6. Présentation des projets d'organisation du travail

DOSSIERS – DÉCISION

7. Démission d'un membre du CA collègue « Comité des usagers »
8. Démission d'une omnipratricienne au CSSS des Îles
9. Remplacement de postes vacants au C. A.
10. Nomination des membres au comité de vigilance et de la qualité
11. Nomination d'un membre au comité de révision
12. Nomination des délégués/assemblée annuelle de l'AQESSS
13. Cadre de relation régional entre les établissements publics de santé et de services sociaux et les organismes communautaires autonomes
14. Retrait de détenteur aux services de cartes Desjardins
15. Ratification des plans triennaux des maintiens d'actifs
 - 15.1 : Équipements médicaux, équipements généraux et mobiliers
 - 15.2 : Maintien d'actifs bâtiments et rénovations fonctionnelles mineures
16. Prix d'excellence

AUTRES SUJETS :

17. Dossier Villa Plaisance
- 18.

Période de questions réservée au public

(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

19. Prochaine séance
20. Levée de la séance



3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 82^E SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2013 ET DE LA 31^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JANVIER 2014

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 82^e séance ordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles tenue le 17 décembre 2013

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-02-1898

Le procès-verbal de la 31^e séance extraordinaire du 16 janvier 2014 :

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 31^e séance extraordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles tenue le 16 janvier 2014.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-02-1899

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

DOSSIERS-INFORMATION

4. AGRÉMENT

M^{me} Denise Landry, conseillère mesures d'urgence et gestion des risques, nous présente les résultats de deux questionnaires réalisés dans le cadre des travaux préparatoires à la visite d'Agrément Canada. Rempli par 108 personnes, le sondage sur la culture de sécurité des patients a démontré que les énoncés liés à la culture d'apprentissage représentent un des points forts dans notre établissement. Plus de la moitié des répondants ont mentionné de façon favorable que, dans leur unité, lorsque survient une erreur dans la prestation de services ou de soins, l'événement est analysé et des moyens sont identifiés pour corriger la situation. De façon générale, les répondants mentionnent à 85 % que leur perception en matière de sécurité des patients pour l'établissement est favorable. À la question, « Veuillez accorder une note globale à votre organisme pour ce qui

est de la sécurité des patients », voici les résultats détaillés : 1,9 % ont donné un A (excellent), 35,2% ont accordé la note de B (très bien), et 48,1%, la note de C (acceptable), pour un total de 85%. Seulement 15% des répondants ont une perception négative à ce sujet. 13 % ont donné la note de D (mauvais) et 1,9% la note de F (manquant).

Également, M^{me} Landry souligne le taux satisfaisant de participation des membres du conseil d'administration qui ont rempli le questionnaire « Outil d'évaluation du fonctionnement de la gouvernance. De plus, dans les prochains jours, les membres recevront un lien internet, afin de répondre à un questionnaire d'autoévaluation en ligne concernant la norme sur la gouvernance.

5. SUIVI BUDGÉTAIRE P10

M^{me} Monia Renaud, conseillère en gestion financière, nous présente un suivi de la situation budgétaire pour la période 10 se terminant le 11 janvier 2014. Elle nous fait état de l'évolution de certaines mesures mises en place dans le plan de redressement soit : Heures travaillées, heures supplémentaires, présence au travail, transport des usagers. Elle nous informe également que l'écart budgétaire à la P10 par rapport au budget initial représente un surplus de 294 343 \$. Par contre, l'écart sur les mesures prévues au plan de redressement pour 2013-2014 est de l'ordre de (773 400 \$). Le déficit prévu en 2013-2014, après l'application des mesures est de (1 798 812 \$).

6. PRÉSENTATION DES PROJETS D'ORGANISATION DU TRAVAIL

M^{me} Yvette Fortier, directrice générale, informe les membres qu'il a été négocié des sommes d'argent dédiées à des projets d'organisation du travail concernant certains sujets. Il s'agit de projets dont le suivi se fait en parité avec les syndicats. Nous devons revoir nos façons de faire afin d'optimiser nos services, les rendre plus efficaces et revoir notre organisation du travail (la bonne personne au bon endroit au bon moment).

L'acceptation de ces projets par le MSSS nous permet d'obtenir des sommes considérables. De plus, ces projets nous permettront d'effectuer de bons coups nous permettant de redorer notre crédibilité à l'interne et à l'externe en matière de performance organisationnelle pour notre plan d'équilibre budgétaire.

- 1- **Projet d'OT unité psycho gériatrique** — troubles graves du comportement (Judith Arseneault), septembre 2013 — septembre 2014 / 50 000 \$
- 2- **Projet d'OT services psychosociaux** (Lucie Ouellet), décembre 2013 — février 2015 / 123 000 \$
- 3- **Projet d'optimisation Soutien à domicile** (Judith Arseneault) avril 2014 — août 2014 (flexibilité sur l'échéancier, notre choix, 1.5 jour / semaine pendant 8 mois) / 14 262 \$
- 4- **Projet d'OT approvisionnement** (Claude Cyr) avril 2014 — mars 2014
Potentiel de 150 000 \$ (réponse du MSSS en mars 2014)
- 5- **Projet OT à l'unité multiclientèle** (Johanne Cantin) avril 2014 — mars 2014
Potentiel de 150 000 \$ (réponse du MSSS en mars 2014)

DOSSIERS-DÉCISION

7. DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CA COLLÈGE « COMITÉ DES USAGERS »

Une correspondance est adressée au conseil d'administration l'informant de la démission de M^{me} France Arseneau, à titre d'administratrice au CSSS des Îles collège « Comité des usagers ». Cependant, M^{me} Arseneau manifeste son intérêt à combler le poste au collège « Élu(e) par la population » en remplacement de M^{me} Andrée Cyr.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la démission de M^{me} France Arseneau, à titre d'administratrice au conseil d'administration du CSSS des Îles pour le collège de désignation « Comité des usagers », et accepte sa nomination au collège de désignation « Élu(e) par la population ».

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-02-1900

8. DÉMISSION D'UNE OMNIPRATICIENNE AU CSSS DES ÎLES

Une correspondance est adressée au conseil d'administration l'informant de la démission de la D^{re} Annie McNicoll à titre d'omnipraticienne au CSSS des Îles.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles, d'accepter la démission de la D^{re} Annie McNicoll au CSSS des Îles.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-02-1901

9. REPLACEMENT DE POSTES VACANTS AU C. A.

Le président, M. Bourque, informe les membres que M^{me} Nancy Leblanc, présidente du comité des usagers est désignée pour le collège « Comité des usagers ». M^{me} Fortier nous informe également que deux candidatures ont été transmises pour combler le poste laissé vacant au collège « Cooptation ». Les membres ont pris connaissance des dossiers de M. Sébastien Caron et M^{me} Marie-Josée Noël.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles nomme M^{me} Nancy Leblanc à titre d'administratrice désignée par le collège de désignation « Comité des usagers », au conseil d'administration du CSSS des Îles, en remplacement de M^{me} France Arseneau.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-02-1902

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles nomme M^{me} Marie-Josée Noël à titre d'administratrice désignée par le collège de désignation « Cooptation », au conseil d'administration du CSSS des Îles, pour combler le siège laissé vacant par M. Donald Bouchard.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-02-1903

10. NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

Le conseil d'administration doit également procéder au remplacement de M^{me} André Cyr au sein du comité de vigilance et de la qualité. M^{me} France Arseneau manifeste son intérêt à joindre le comité. Aussi M^{me} Nancy Leblanc remplacera M^{me} France Arseneau qui représentait le comité des usagers sur ce comité.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles désigne M^{me} Nancy Leblanc, représentante du comité des usagers, et M^{me} France Arseneau représentante du conseil d'administration au comité de vigilance et de la qualité du CSSS des Îles.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2014-02-1904

11. NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ DE RÉVISION

Les membres du conseil d'administration doivent procéder au remplacement de M^{me} Andrée Cyr au sein du comité de révision. M. Damien Turbide manifeste son intérêt à joindre ce comité.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles désigne M. Damien Turbide, représentant du conseil d'administration au comité de révision du CSSS des Îles.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2014-02-1905

12. NOMINATION DES DÉLÉGUÉS/ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (AQESSS)

Le congrès annuel de l'AQESSS se tiendra les 7, 8 et 9 mai prochain à Québec. Le CSSS des Îles peut déléguer trois personnes.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles nomme M^{me} Yvette Fortier, directrice générale, M. Gaston Bourque, président et M. Mario Cormier, administrateur comme délégués pour le représenter lors de l'assemblée générale des membres de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux et désignent également deux substituts qui sont M^{me} Julie Décoste et M. Robert Déraspe.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-02-1906

13. CADRE DE RELATION RÉGIONAL ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

Les membres ont reçu le document « Cadre de relation régional entre les établissements publics de santé et de services sociaux.

Attendu que le cadre de relation régional proposé provient d'une décision prise par l'Agence, les CSSS, les établissements régionaux et les organismes communautaires en 2005;

Attendu que le cadre de relation régional a été élaboré suite à la formation d'un comité de travail où un représentant des Îles-de-la-Madeleine siégeait;

Attendu que le conseil d'administration de l'Agence de santé et des services sociaux GIM a adopté le présent cadre de relation régional;

Attendu que le présent cadre de relation a été présenté et adopté au comité PDG-DG de l'agence de santé et des services sociaux GIM;

Attendu que le présent cadre de relation a été présenté au comité de direction du CSSS des Îles le 17 décembre 2013 et qu'il a reçu l'approbation de ce comité;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles adopte le cadre de relation régional entre les établissements publics de santé et de services sociaux.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2014-02-1907

14. RETRAIT DE DÉTENTEUR AUX SERVICES DE CARTES DESJARDINS

Une demande doit être faite au compte de carte de crédit Affaires Desjardins, afin d'annuler la carte de crédit identifier au nom de M^{me} Yvette Fortier.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles annule la carte de crédit portant le numéro : 4530 9206 9498 9013 identifier au nom de M^{me} Yvette Fortier, directrice générale, au compte de carte de crédit Affaires Desjardins.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2014-02-1908

15. RATIFICATION DES PLANS TRIENNAUX DES MAINTIENS D'ACTIFS

15.1 RATIFICATION DES PLANS TRIENNAUX POUR LES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX, ÉQUIPEMENTS GÉNÉRAUX ET MOBILIERS POUR LES ANNÉES 2013-2014 ET 2014-2015

Chaque année, le CSSS des Îles procède à la mise à jour de son plan triennal pour les équipements médicaux et non médicaux/mobiliers. En prévision de l'enveloppe budgétaire 2013-2014, le CSSS des Îles a procédé à l'élaboration de la liste annuelle des besoins pour ses équipements médicaux et non médicaux. La direction des services administratifs a par ailleurs sollicité toutes les directions pour connaître les nouveaux besoins en regard des deux enveloppes récurrentes pour l'année en cours afin de combler nos besoins en remplacement de notre parc médical et non médical/mobilier.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles adopte les *Plans triennaux d'équipements médicaux, équipements généraux et mobiliers pour les années 2013-2014 et 2014-2015* du CSSS des Îles.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-02-1909

15.2 RATIFICATION DES PLANS TRIENNAUX DE MAINTIEN D'ACTIFS BÂTIMENTS ET DE RÉNOVATIONS FONCTIONNELLES MINEURES POUR LES ANNÉES 2013-2014 ET 2014-2015

Le CSSS des Îles reçoit annuellement une enveloppe récurrente pour combler ses besoins en maintien d'actifs immobiliers (MA) ou (PCFI) — Plan de conservation des fonctionnalités immobilières et en rénovation fonctionnelle mineure (RFM) dans le cadre de gestion basé sur une planification triennale. Le CSSS des Îles a révisé son plan triennal à la hauteur des montants de nos enveloppes récurrentes amputées de 25 % par année pour les 3 prochaines années.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles adopte les *Plans triennaux maintien d'actifs bâtiments et de rénovations fonctionnelles mineures pour les années 2013-2014 à 2014-2015* du CSSS des Îles.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-02-1910

16. PRIX D'EXCELLENCE

M^{me} Lucie Ouellet, DSMPS-CRDITED, explique que depuis trois années consécutives, les cibles attendues en vaccination pédiatrique sont dépassées. Cette réussite provient de la mise en place de la clinique de suivi pédiatrique à laquelle s'est ajoutée la clinique de suivi de grossesse. L'objectif est de faire reconnaître cette réussite au plan régional et local afin de mettre en évidence le travail de collaboration entre les différents partenaires (médecin- infirmières — chef de programmes)

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles appuie la candidature du CSSS des Îles au « Prix d'excellence Édition 2013-2014 » dans le cadre d'une pratique exemplaire en accessibilité aux soins et services : Clinique de suivi de grossesse et de suivi pédiatrique.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-02-1911

AUTRES SUJETS

17. DOSSIER VILLA PLAISANCE

Un comité de travail est formé pour voir les orientations à prendre dans ce dossier. Une étude doit être lancée afin de voir la faisabilité technique et financière pour le regroupement des RI et appartements privés à la Villa Plaisance. Il reste le montage financier à compléter. Dossier à suivre.

18.

Période de questions réservée au public

M^{me} Céline Lafrance anime la période de questions.

Les sujets qui ont fait l'objet d'interventions sont :

- Budget** – La situation financière est préoccupante pour tous les CSSS de la région – Le sujet a été discuté lors d'une réunion des présidents.

- Le climat de travail** – est-ce que les membres du CA ont été informés des résultats du sondage – les résultats ont été présentés aux membres lors d'une rencontre en janvier.
- Ententes des organismes communautaires** – est-ce qu'il en existe dans notre établissement des ententes à incidence monétaire et est-ce qu'on peut y avoir accès – oui, cela existe et nous pouvons nous adresser à la directrice des services multidisciplinaires et programmes-services-CRDITED.
- RI/RTF** – Fais part au conseil de ses préoccupations quant au projet de développement de la Villa Plaisance pour les RI/RTF – le soutien à domicile est la solution priorisée.
- Stationnement** – Le comité en place a présenté une proposition qui a bien été accueillie par les membres du CA.

19. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le 11 mars 2014.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 55 .

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-02-1912

Gaston Bourque
Président du conseil

Yvette Fortier
Secrétaire du conseil

/cc